

FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION

BREVETS FEDERAUX DE LA FFN

Préambule



Service formation / FFN
Dépôt Ministère de la Santé et des Sports
Secrétariat d'Etat aux Sports
1 décembre 2010

PREAMBULE

La formation n'est pas un choix mais une nécessité

La Fédération Française de Natation est titulaire d'une délégation de service public dans le domaine de la « Natation » avec pour mission de représenter la France au plus haut niveau international. Mais la Fédération est également reconnue « d'Utilité Publique ». Forte de cette posture, des obligations s'imposent à nous pour honorer cette mission de service public.

La société française, comme toutes les nations, est soumise à des mutations constantes. La natation n'échappe pas à ce phénomène. D'une part pour ce qui concerne la pratique de haut niveau, les performances nationales et internationales ne cessent de s'améliorer, la compétition est plus dense et réclame une expertise sans cesse renouvelée pour participer au débat. D'autre part, l'environnement sociétal de la France se transforme et ne cesse d'évoluer. Comme le montrent les dernières études sur le sujet, la demande sociale de ces dernières années a changé. Alors qu'au-delà des apprentissages, la pratique sportive des jeunes est en baisse, celle des adultes est en hausse et les besoins autour de la forme et du bien être s'accroissent.

Face à cette mutation, les enjeux pour la Fédération et les clubs qui la composent sont considérables. Nous devons répondre au défi du plus haut niveau pour figurer sur les podiums internationaux, sans pour autant oublier notre mission d'éducation envers tous les jeunes. Mais aussi réagir pour soutenir l'image d'une Fédération citoyenne et asseoir notre notoriété sur l'ensemble des domaines émergeant comme la natation au service de la santé publique, la demande autour des très jeunes enfants, le savoir nager et les activités en milieu naturel.

En conséquence, pour ne pas rester en marge de l'évolution de la pratique de haut niveau ou celle de la natation pour le plus grand nombre, la Fédération a la responsabilité de s'entourer de cadres professionnels et bénévoles à la hauteur de ses ambitions et des enjeux internationaux.

Aussi, pour nous donner les moyens de réagir à l'ensemble des mutations, de décider et de définir des objectifs clairs, la Fédération a mis en place un plan de développement fédéral qui intègre l'ensemble des problématiques. Ce plan s'articule autour de quatre grandes dynamiques :

- De performance
- De service
- De formation
- De cohésion

Si la stratégie de développement du sport de haut niveau doit permettre à tous les licenciés qui en ont le désir et les capacités de réaliser le ou leur plus haut niveau et si la politique en faveur du développement des pratiques doit apporter au citoyen la réponse à ses attentes, aucun de ces objectifs ne pourra être couronné de succès sans une formation des femmes et des hommes au service de la politique fédérale.

Ainsi, la formation devient un enjeu crucial et structurant pour atteindre le but que la Fédération s'est fixée à travers son plan de développement. Pour cela, nous nous appuyons sur la mise en commun des compétences de l'ensemble des moyens humains qui la composent.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

LA FILIERE FEDERALE D'ENCADREMENT

Les militants professionnels ou bénévoles constituent une composante essentielle de ces moyens humains et permettent l'existence d'une économie solidaire. Porteurs de la philosophie et des valeurs qui sous-tendent l'ensemble de l'édifice fédéral, ils sont les éléments incontournables de notre mouvement associatif.

Nous partageons une culture fédérale autour de l'éthique sportive et citoyenne, de l'intégration et du lien social, du respect d'autrui, de la responsabilité individuelle et collective, de la recherche du dépassement de soi. Tels sont les éléments d'éducation que nous ambitionnons de transmettre à nos licenciés.

Ensemble, bénévoles et professionnels, nous devons concourir au développement de ces valeurs au sein du mouvement fédéral, et la formation de cadres est le plus puissant des leviers pour y parvenir.

Pour aboutir aux objectifs fixés, nous nous devons de réformer en profondeur le système fédéral de formation de l'encadrement en nous appuyant sur la notion de compétence actualisée, de créer un système qui permette à chacun de réinvestir ses compétences au service du mouvement fédéral et aux jeunes de s'investir dans leur passion. Pour réussir cet ambitieux pari, la formation s'appuie **sur des principes incontournables** :

- Les qualifications fédérales doivent répondre aux besoins des clubs, dans le cadre d'une politique au service de ses licenciés et des missions qui lui sont confiées.
- La filière des brevets fédéraux se fonde sur une somme de compétences à acquérir dans le temps et sur le principe de l'alternance. Ainsi, l'accès à une formation fédérale nécessite d'avoir certifié les compétences du niveau sous-jacent.
- Pour respecter la philosophie et le sens de la filière de formation, l'acquisition d'un seul niveau de brevet fédéral au cours d'une même saison sportive doit être la règle.
- La reconnaissance de nos brevets fédéraux par l'Etat implique de notre part le respect de la philosophie, l'application scrupuleuse du livret référentiel, et engage notre responsabilité.
- Les qualifications fédérales sont en relation avec l'organisation des pratiques, riche de l'ensemble des disciplines de la Fédération Française de Natation. Ainsi, la pluridisciplinarité est le socle de la culture fédérale.
- Tout licencié doit être encadré par des femmes ou des hommes ayant reçu une formation.
- Chaque personne ayant en charge des licenciés doit être en mesure d'assurer la sécurité des sportifs qu'elle encadre.
- Toute personne souhaitant acquérir une qualification peut y accéder soit par la formation soit par la validation des acquis de l'expérience.
- La Fédération Française de Natation se positionne sur le principe de l'acquisition de compétences par la pédagogie de l'action.
- La formation de l'encadrement est une des composantes essentielles de la labellisation des clubs.
- L'activité d'un breveté fédéral est exercée par un bénévole ou par un professionnel au sein des associations sportives affiliées à la Fédération Française de Natation.
- Les brevetés fédéraux sont licenciés à la Fédération Française de Natation.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

LA FILIERE FEDERALE D'ENCADREMENT

Au-delà des principes énoncés ci-avant, le système fédéral implique la collaboration de bénévoles et de professionnels porteurs des valeurs partagées au service d'une même passion.

Dans ce contexte, il est primordial de s'appuyer sur des connaissances, des savoirs faire et des compétences communs à l'ensemble des personnes qui interviendront auprès des licenciés.

Pour ces raisons, les certifications fédérales prennent en compte l'évolution des dispositifs de formation. Elles s'appuient sur le principe de la certification professionnelle, englobant dans la réflexion les éléments nécessaires à l'action dans un cadre fédéral.

L'engagement dans l'encadrement est un moyen de se placer au service des autres, d'acquérir une reconnaissance, voire de se constituer un livret de compétences. En réinvestissant les acquis de leur pratique, les jeunes sportifs continuent à vivre leur passion et à transmettre la richesse d'une culture vécue. Cette démarche peut, pour certains, susciter des vocations professionnelles, indispensables pour notre mouvement fédéral.

Il est capital que tous les acteurs de la Fédération Française de Natation favorisent, encouragent et accompagnent l'engagement de nos jeunes licenciés dans la filière fédérale d'encadrement.

Le groupe de travail :

Mme Carolle Andraca
Mme Anne Citerne
Mme Frédérique Crochard
Mlle Cécile Duchâteau
Mme Gaëlle Hamon
Mme Florence Lefranc
M. Philippe Barrière
M. Maurice Beunet
M. Nicolas Caudal
M. Cyrille Chauvel
M. Marc Lazzaro
M. Jean-Michel Mattiussi
M. David Nolot
M. Philippe Vial

Ont également apporté leur concours :

Mesdames ; Florence Caruel, Patricia Fontanillas, Monique Meyer, Corinne Ribault, Séverine Rosset.

Messieurs ; Christian Donzé, Thierry Boulonnois, Gilles Emptoz-Lacote, André Glaise, Laurent Guivar'ch, Philippe Hellard, Thierry Jamet, Hervé Lebas, Eric Rebourg, Denis Westrich

Et les équipes formation de chaque discipline.

Le Directeur Technique National Adjoint
Formation et Développement

M. Patrick GASTOU

Le Vice Président Délégué
Président de la Commission Formation

Mr Michel SAUGET